



CONSTATATION DE LA RUPTURE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

enregistré le :

sous le n° :

L'EMPLOYEUR RAISON SOCIALE :
NOM : PRENOM :
ADRESSE DU SIEGE DE L'ENTREPRISE :
.....
N° DE TELEPHONE :

L'APPRENTI NOM : PRENOM :
ADRESSE :
.....
N° DE SECURITE SOCIALE : /__/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

LE REPRESENTANT

LEGAL NOM du père ou de la mère ou autre représentant légal :
PRENOM :
ADRESSE :
.....

Sur la déclaration unilatérale de l'employeur faite au cours de deux premiers mois (1) ou sur le commun accord des parties (1),
il est mis fin, dans les conditions prévues par la loi du 16 juillet 1971 au contrat d'apprentissage susvisé qui devait normalement
expirer le :

(En cas de démission de l'apprenti, joindre la photocopie de la lettre de démission)

La date d'effet de la rupture est le

fait à

le

signature de l'employeur,

signature de l'apprenti,

signature du représentant légal

Ce formulaire doit être rempli en 4 exemplaires :

un exemplaire conservé par l'employeur, un par l'apprenti, un transmis au CFA et un à retourner à l'organisme administratif ayant
procédé à l'enregistrement du contrat

(1) rayer la mention inutile